

## Lettre d'information aux pianencs

### Pourquoi devons-nous augmenter le tarif de l'eau ?

Chers pianencs, chères pianencques,

**Jusqu'en 2019 la gestion du service de l'eau et de l'assainissement était municipale. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, elle a été transférée à la CCCSM (Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée).**

*Pour rappel : selon la loi, en 2019, nous avons jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour transférer cette gestion à la CCCSM car les études n'étaient pas prêtes, le calcul des coûts n'étaient pas réalisés, la gestion des agents et du matériel n'était pas étudiée... mais la précédente gouvernance n'a pas tenu compte de cela. Face aux difficultés occasionnées par ce transfert, plusieurs communes ont envoyé des recours au tribunal...*

**Par conséquent, au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Conseil d'Etat, le Tribunal Administratif et les Préfectures de l'Aude et des PO en ont décidé autrement... la compétence est redevenue municipale.**

### Héritage difficile ! Notre objectif : trouver des solutions !

- 1 - garantir la qualité de l'eau distribuée
- 2 - assurer la gestion sur le plan humain et technique
- 3 - veiller au tarif à appliquer qui touche votre porte-monnaie
- 5 - investir pour assurer les mises aux normes des équipements et des réseaux, réaliser les travaux nécessaires jamais effectués.

Dans votre intérêt et celui des agents affectés à ce service, nous comprenons votre incompréhension, et nous souhaitons vous apporter des explications, mais face à un budget difficile, nous devons agir sans attendre.

### Vos grandes questions : la facturation ? et le prix de l'eau ?

En accord avec le trésor public, afin de vous être agréable dans la gestion de votre budget, voici le planning des factures à venir, avec pour chacune un paiement à 30 jours :

- Consommation 2020 : en mars 2021
- Abonnement 2021 : en juin 2021
- Consommation 2021 : en septembre 2021

La facturation

Voici ci-dessous un état des tarifs TTC, hors abonnement, pour vous donner une idée :

- Moyenne en France : **4.08 € / m<sup>3</sup>**
- Tarif à Pia en 2021 : **3.08 € / m<sup>3</sup>**

Le prix de l'eau

Une augmentation minime mais régulière va s'imposer à nous car nous devons faire face au budget déficitaire dû à la gestion catastrophique des années passées.

Votre bien dévoué, **Jérôme PALMADE**,  
**Maire de Pia et 1<sup>er</sup> vice-président CCCSM**

